

# Infos

## Municipales

juin 2016

N° 47



### Réunion du Conseil Municipal du lundi 20 juin 2016

#### **Réhabilitation d'un bâtiment communal (ex-maison Mesclon), attribution du marché :**

Lot n° 01 - Maçonnerie : Entreprise Mouraret de Montréal pour 43 828,29 € HT.

Lot n° 02 - Menuiserie extérieure : Entreprise Laurent de Labégude pour 11 309 € HT.

Lot n° 03 - Menuiseries intérieures : Entreprise Laurent de Labégude pour 8 512,75 € HT.

Lot n° 04 - Cloison isolation : Entreprise Eurl Jérôme Gassend de Lalevade d'Ardèche pour 25 413,79 € HT.

Lot n° 05 - Isolation sol + chape : Entreprise Isol Drôme d'Etoile-sur-Rhône pour 7 486,60 € HT.

Lot n° 06 - Revêtement sol et murs : Entreprise Sarl Cholvy de La Chapelle-sous-Aubenas pour 9 843,07 € HT.

Lot n° 07 - Plomberie, chauffage : Entreprise Eurl Bernard Gascon d'Aubenas pour 25 850,35 € HT.

Lot n° 08 - Electricité : Entreprise Gilbert Robert d'Ucel pour 8 427 € HT.

Lot n° 09 - Façades : Entreprise Gunès d'Aubenas pour 11 002,95 € HT.

**Goudronnage 2016, attribution du marché :** L'entreprise Sarl Laupie T.P. a été choisie pour un coût de 42 599,70 € HT.

**Projet de périmètre d'une communauté de communes, issue de la fusion des communautés de communes « Val de Ligne » et « Vinobre » :** Le conseil rejette la décision du préfet et souhaite que la commune rejoigne la communauté de communes « Beaume-Drobie ».

**Cantine municipale :** Elle fonctionne à la satisfaction des enfants, des parents, des équipes éducatives et de la municipalité. Il a été relevé la difficulté de comptabiliser les inscriptions aux repas des enfants de l'école publique, ce qui en gêne le fonctionnement. Un courrier sera envoyé aux parents précisant les modalités d'inscriptions.

Le conseil n'a pas souhaité demander à l'Ogec le coût des enfants hors communes de Laurac et Montréal.

### Questions diverses :

**Locations salles municipales (salle de la Blache, annexe mairie) :** La petite salle annexe pourra désormais être louée, avec la grande salle, pour un coût de 50 €.

**Motion contre le Groupement Hospitalier de Territoire :** Le conseil adopte une motion à l'encontre de l'actuelle réforme du Groupement Hospitalier de Territoire. Il souhaite que l'établissement support choisi soit Aubenas

Il a été présenté au conseil, par les délégués auprès du SEBA de Laurac et Montréal, que le service de l'eau et de l'assainissement pouvait, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, soit passer en régie ou conserver le fonctionnement actuel en délégation de Service Public (DSP). Le conseil est favorable à un service en régie.

### Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie les jours suivants :

Samedi 2 juillet

Samedi 9 juillet

Samedi 16 juillet

Lundi 8 août

Lundi 22 août

### Fermeture exceptionnelle de l'agence postale communale :

Mardi 28 juin

Samedi 13 août

## SIDOMSA – Compostage et compost vert

### Sidomsa - Compostage

Le Sidomsa tient à la disposition des habitants deux types de composteurs :

- Composteur bois, en châtaigner, d'une capacité de 350 litres, au prix de 35 €.
- Composteur plastique (plastique recyclé), d'une capacité de 325 litres, au prix de 18 €.

### Sidomsa - Compost vert

Ce compost est utilisable en agriculture biologique :

- Compost en vrac, criblé à la maille de 20, au prix de 25€ la tonne (non livré).
- Compost en sac de 20 kg, criblé à la maille de 10, au prix de 3,90 € le sac (2,80 le sac à partir de 21 sacs)

Pour plus d'infos : [www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)

Pour tout renseignement : 04 75 94 33 57 ou [compost.sidomsa@gmail.com](mailto:compost.sidomsa@gmail.com)

## Vie civique

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que ceux-ci ne doivent pas errer, cela peut gêner nos concitoyens. Ces chiens sont parfois coupables de s'attaquer aux poubelles.

Par ailleurs, leurs déjections ne doivent pas encombrer les rues du village.

La rue Frère Serdieu est interdite aux véhicules à moteurs, notamment motos et quads (hors livraisons et riverains). Il en va surtout de la sécurité des enfants (sortie d'école, place du Souvenir).

Merci



## Retour sur l'Ardéchoise 16 et 17 juin à Laurac



Plus de 16 700 coureurs participants à l'Ardéchoise dont plus de 900 qui ont été traversé le village.  
Une équipe de 30 bénévoles pour les accueillir, décorer les rues.  
Des décors créés par les enfants des écoles.

### Festival d'Orgues de Barbarie

Un festival d'orgues de Barbarie est organisé pour la fin de l'été :

- Vendredi 19 août en soirée : bal et barbecue
- Samedi 20 août : musique d'orgues, barbecue le midi et animation du village, animations pour les enfants, repas champêtre sur la place
- Dimanche 21 août : musique d'orgues et barbecue avec animations et clôture

#### Réunion de préparation le lundi 4 juillet à 19h à la salle du conseil, mairie

Les associations et commerçants qui veulent s'associer à ce projet sont invités, ainsi que toutes les bonnes volontés et bénévoles.

### Les Festivités de l'été

#### JUILLET 2016

Dimanche 03 juillet	LAURAC RANDO	Déjeuner champêtre au Toufache (SI en cas de pluie)
Mercredi 13 juillet	COMITE DES FETES	Feu d'artifice - repas républicain - animation «jeunes talents » - bal (Place de l'Herboux) (SI en cas de pluie)
Jeudi 14 juillet	LA PETANQUE	Concours de pétanque, 14 h (SI)
Dimanche 24 juillet	COMITE DES FETES	Jeux inter-campings (Place de l'Herboux)

#### AOÛT 2016

Vendredi 05 août	LES VOTIERS	Soirée dansante
Samedi 06 août	LES VOTIERS	Soirée dansante
Dimanche 07 août	COMITE & VOTIERS	Course d'ânes et soirée dansante
Lundi 08 août	LA PETANQUE	Concours de pétanque, 14 h 30 (Place de l'Herboux)

**INFO LAURAC RANDO** – Pendant les mois de juillet et août une randonnée (3 heures environ) ouverte à tous est organisée tous les jeudis, départ de l'Auberge des Piles à 8 heures.

**INFO TENNIS JOYEUSE-LAURAC** – Pendant les mois de juillet et août, tous les mercredis à 19 heures, rendez-vous est donné aux licenciés pour tennis-pétanque suivie d'une petite restauration.



## **AMBROISIE – Lutte contre l'ambroisie printemps-été 2016**

### Le pilier de la prévention contre l'ambroisie : la végétalisation !

L'allergie au pollen d'ambroisie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique, notamment en Rhône-Alpes qui est la région la plus impactée en France.

Deux études de 2004 et 2014 ont démontré que plus d'une personne sur dix en moyenne est désormais allergique à l'ambroisie (1,5 fois plus de personnes touchées en seulement 10 ans !), et même une personne sur cinq dans les zones les plus exposées (multiplication par 2 en 10 ans !!).

L'ambroisie est envahissante et son pollen est un des allergènes les plus puissants connus. Tout doit être mis en œuvre pour qu'on n'atteigne pas les niveaux record de la Hongrie, entièrement infestée, où un hongrois sur deux développe de graves allergies à l'ambroisie... Réduire la présence de l'ambroisie et donc le taux de pollen dans l'air, c'est réduire fortement la gêne ressentie et éviter des hospitalisations, des arrêts maladies, des crises d'asthme, de fortes fatigues, etc.

Concrètement, en cette saison pré-estivale, des actions préventives simples existent et doivent être réalisées sans tarder. En voici quelques exemples :

- sur des bords de routes et de chemins, ensemercer des plantes qui empêcheront durablement l'ambroisie de germer chaque année, en avril et mai (trèfle, luzerne).
- sur des jardins et des champs infestés, arrêter de remanier le terrain d'année en année, et partir sur un ensemencement durable du même type (trèfle, luzerne), afin d'épuiser le stock de graine dans la terre. 3 ans semblent un minimum. Sinon, poser au sein des jardins un textile ou un paillis épais.
- Sur des parties de terrain où seule une prairie fleurie ou une pelouse peut être ensemencée, cela n'empêchera pas l'ambroisie de germer chaque année. La stratégie est alors d'arracher l'ambroisie qui va apparaître ou, si elle est trop abondante, la faucher 2 à 3 fois entre juillet et septembre grâce aux tontes de pelouse, afin d'éviter la pollinisation et surtout la production de graines. Epuiser le stock de graines d'ambroisie situées à moins de 5 cm de profondeur permet de la faire disparaître en 2-3 ans sur une pelouse, à condition de ne pas remanier ensuite le terrain.
- surveiller la provenance de terres et remblais rapportés, utilisés sur des chantiers (éviter si possible qu'ils proviennent de terrains infestés).

Référent local : Yves Legendre

### **Infos complémentaires concernant la présence d'ambroisie et du moustique tigre :**

Pour tout signalement d'un **moustique Tigre** (vecteur de Dengue, et Chikungunya) :

<http://www.signalement-moustique.fr>

Pour tout signalement d'**ambroisie** aux référents communaux :

[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)